



# Projet pédagogique

Thème : « Les super héros »



# **Sommaire :**

## **1/ Présentation de l'accueil de loisir**

**A/Equipe d'animation**

**B/ Public accueilli**

**C/ L'accueil des enfants présentant un handicap (moteur, physique, sensorielle)**

**D/ Les locaux et horaires d'accueils**

## **2/ Les objectifs pédagogiques**

## **3/ Fonctionnement de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)**

**A/ Journée type**

**B/ Communication avec la famille**

**C/ Réunions**

**D/ Négociable/Non Négociable**

## **4/ Le rôle de chacun**

**A/ La direction**

**B/ Les animateurs/trices**

**C/ Les enfants**

## **5/ Evaluations**

**A/ Evaluation des animateurs stagiaires**

**B/ Evaluation du Projet pédagogiques**

## **1/ Présentation de l'accueil de Loisirs :**

### A/ L'équipe d'animation

L'accueil de loisirs a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif qui répond à des besoins importants pour les parents, besoin de garde, de sécurité, d'apprentissage à la vie quotidienne en collectivité et en loisirs collectifs.

L'accueil collectif de mineurs (ACM) doit prendre en compte l'individu à part entière, nous devons l'aider à s'exprimer, s'épanouir, se construire pour l'amener à être autonome.

L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant : école, famille, intervenants extérieurs.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que nous mettons en œuvre pour les atteindre. Il n'est pas figé, il peut être modifié à tout moment. Ce projet est un support permanent pour les animateurs.

**Directrice :** Mme Sandra LOUVET (BAFD en cours)

<b>6/8 ans</b>
Mr Yann BEAUMONT (BAFA)
Mme Eva DELEPINE (Stage pratique)
<b><i>Les mini-justiciers</i></b>

<b>9/11 ans</b>
Mr Lorris BEAUMONT (BAFA)
Mme Eva CATEZ (Non diplômé)
<b><i>Les Koopacabanas</i></b>

<b>12/16 ans</b>
Mme LLABRES Laurie (BAFA)
Mr Enzo Fourier (Non diplômé)
<b><i>Les Bateens</i></b>

Mme Annick DUBURE, adjointe à la jeunesse

Mme Estelle Sauvage, Élu

Mme Christine LEFEBVRE et Mme Dominique ROCHOY, agents de service

Certains membres de l'équipe sont diplômés PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1).

### B/ Le public accueilli

La structure a une capacité d'accueil de 49 enfants de 6 à 15 ans. La priorité est donnée aux enfants habitant à Isques ou scolarisés à l'école Abel Lombard d'Isques. L'accueil se fait à la journée.

### C/ L'accueil des enfants présentant un handicap (moteur, physique ou sensorielle)

Notre structure permet d'accueillir des enfants avec un handicap. Avant l'accueil de l'enfant au centre, une rencontre sera organisée entre la direction, les parents et l'enfant pour la mise en place du meilleur accompagnement de l'enfant en vue de son bien-être. Un aménagement du planning, une adaptation des activités pourraient être envisagées pour respecter ses besoins, son rythme, ... mais sans le surprotéger, et si besoin, le recrutement d'un animateur supplémentaire. On pourra concevoir avec l'accord des parents, que l'enfant explique son handicap aux autres enfants, ce qui lui permettra de s'intégrer dans le groupe.

### D/ Les locaux et horaires d'accueil



L'école Primaire



Terrain de l'école



Garderie

L'accueil de loisirs se déroule dans les locaux de l'école primaire Abel Lombard de Isques, sis 172 Route Nationale à Isques et décorés selon le thème par les enfants dès le premier jour du centre. On peut trouver autour du centre un espace boisé, un terrain de basket, de tennis, de pétanque, de football et la maison des associations. L'accueil de loisirs fonctionne du lundi au vendredi pour la période du 11 juillet au 29 juillet 2022 sauf les jours fériés.

Les enfants sont accueillis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Un service de cantine payant est mis en place le midi. En cas de sortie extérieur à la journée le pique-nique est à fournir par les parents. Un service de garderie payant est également assuré de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

Terrain de Foot



Maison des Associations



Cantine



## 2/ Les objectifs pédagogiques

### ✓ Favoriser l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant

Permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances, c'est favoriser la participation, la prise d'initiatives et de décisions de celui-ci dans les différents moments de la journée.

- Proposer le choix entre deux activités de natures différentes plusieurs fois dans la semaine
- Impliquer au maximum l'enfant dans la mise en place, la gestion et le rangement de l'activité
- Présenter les activités de manières à rendre l'enfant le plus autonome possible et amener les consignes de manière interactive
- Responsabiliser l'enfants dans tous les temps de la vie du centre (accueil, activités, cantine...)
- Mettre en place des temps où l'enfants crée ou expérimente sa propre activité

### ✓ Favoriser la vie citoyenne

C'est permettre à l'enfant d'évoluer dans un environnement en respectant les droits et les devoirs de chacun : à savoir les règles de vie en collectivité, respect de l'autre et de soi, respect des locaux et du matériel, échanges, ouverture d'esprit...

- Insister sur les règles de vie en collectivité (respect, politesse, hygiène...)
- Insister sur le respect des autres (adultes, enfants), de leurs créations et opinions, des locaux, du matériel
- Favoriser l'entraide, la mixité et la coopération au cours de chaque activité
- Sensibiliser les enfants au tri sélectif, au respect de l'environnement et au gaspillage alimentaire

### ✓ Favoriser la valorisation et la confiance de l'enfant

L'ensemble de l'équipe doit permettre à chaque enfant, selon ses capacités et ses compétences, de s'épanouir dans les différentes activités proposées, mais aussi d'être valorisé.

- Mettre l'enfants en avant en le responsabilisant au cours des différents temps de la journée (attribution de rôles à chacun)
- Encourager l'enfant à participer aux activités, pensées de manière à être accessibles à tous
- Insister sur le respect des créations de chacun
- Récompenser l'enfant verbalement et quelques fois par un diplôme, une médaille...
- Favoriser avec les 11/16 ans une démarche de responsabilisation, à travers les obligations administratives (autorisation parentale...)

### **3/ Fonctionnement de l'ACM**

#### **A/ Réunions**

Avant la session, l'équipe d'animation se réunit trois fois pour réaliser le projet d'animation et préparer les plannings et installation de l'accueil de loisir. Une réunion d'information avec les parents est prévue le 29 juin 2022.

En fin de journée, les animateurs se réunissent pour faire le point sur la vie de l'accueil de loisirs, des animations, des sorties, des relations...

Nous pourrions utiliser les rubriques suivantes comme fil conducteur :

- Comment s'est passée la journée ?
- Vie quotidienne
- Retour des bilans de fin de journée des enfants
- L'avancée des animations et des projets
- Les sorties prévues
- Les problèmes rencontrés et comment les résoudre
- Préparation du lendemain

#### **B/ Journée Type \* : (Selon le protocole sanitaire en vigueur)**

7h30-9h : Garderie avec respect des gestes barrières

9h-9h15 : Accueil des enfants animé et appel des enfants

9h15-9h30 : Passage au toilette pour le lavage des mains avant d'entrer en salle.

9h30-9h45 : Présentation des activités de la matinée : une salle sera attribuée par groupe et ce pour toute la durée du centre.

9h45-10h : Goûter dans la salle ou en extérieur en respectant les gestes barrières

10h-10h15 : Passage au toilette pour le lavage des mains

10h15-11h30 : Activité(s) de la matinée avec possibilité de proposer deux activités en alternant les groupes et lavage des mains entre deux activités.

11h30-11h45 : Rangement du matériel

11h45-12h : Appel des enfants qui mangent à la cantine. Passage aux toilettes et lavage des mains. Les enfants qui repartent chez eux sont amenés à la grille pour qu'un parent les récupère.

12h15-13h30 : Repas cantine ou pique-nique suivant le planning

13h30-13h45 : Accueil des enfants pour l'après-midi et appel des enfants

13h45-14h00 : Passage aux toilettes pour le lavage des mains avant d'entrer en salle.

14h00-14h15 : Présentation des activités de l'après-midi

14h15-15h45 : Activité(s) de l'après-midi avec lavage des mains entre les activités si deux activités prévus

15h45-16h: Rangement du matériel et lavage des mains

16h-16h30 : Goûter en respectant les gestes barrières

16h30-16h45 : Bilan de la journée avec les enfants et appel des enfants allant à la garderie.

16h45-17h : Lavage des mains pour les enfants allant en garderie

17h: Accompagnement des enfants à la grille et restitution aux parents

17h-18h30 : Garderie avec respect des gestes barrières

Une activité en soirée (20h-23h) sera proposée le premier et le dernier vendredi à tous les groupes. L'heure de départ sera possible avant 23h pour les parents souhaitant récupérer leur enfant plus tôt. Deux jours et demi de camping sont programmés pour les 9/11 ans et les 12/16 ans au camping d'Equihen-Plage du 18 Juillet au 22 Juillet 2022.

Une soirée camping sera également proposée aux 6/8 ans le 25 Juillet 2022 au terrain de Foot à Isques.

*\*Ces horaires sont bien entendus à titre indicatif, et peuvent être modifiés selon le rythme et les besoins des groupes d'enfants et de jeunes*

### C/ Communication avec la famille

Le planning de l'accueil de loisirs est distribué sous format papier aux parents avant le début de chaque semaine. Il est également consultable sur le profil Facebook de la commune.

Une attention particulière est demandée aux animateurs, le matin à l'accueil et le soir au départ, afin d'échanger avec les parents (présentation de la journée, du repas, de l'état de fatigue de chacun, de l'activité du jour suivant, du comportement de l'enfant durant la journée). Un cahier pourra être mis en place afin que les infos importantes soient transmises.

### D/ Négociable / Non Négociable

La vie en communauté, qu'implique le fonctionnement d'un accueil de loisirs, nécessite la mise en place d'un certain cadre de fonctionnement, afin d'assurer le bon déroulement de la journée des enfants.

Ainsi nous allons mettre en place les éléments qui seront négociables et non négociables, qui seront discutés avec les enfants.

### **Négociables :**

- Organisation de la journée : l'organisation des différents temps de la journée pourra être réévaluée en cas de problème. Cependant, les horaires de début et de fin de centre sont fixes et la ponctualité sera de mise durant tout le séjour.

### **Non-négociables :**

- La consommation de tabac, d'alcool et de drogue est interdite au sein de l'accueil de loisirs.
- Possession d'un portable : le portable ainsi que tout autre appareil électronique seront interdits au sein de l'accueil de loisirs. En effet, l'accueil de loisirs est un temps de partage et de jeu de groupe. Pour les animateurs, il est rappelé que le téléphone portable est un moyen d'être contacté en cas de problème avant tout.
- La présence des parents sur les lieux d'activités n'est pas souhaitable. Le développement de l'autonomie de l'enfant faisant partie des objectifs de notre accueil, la présence pourrait perturber le bon déroulement des activités et de la vie quotidienne.
- Durée de temps calme après les repas

## **4/Le rôle de chacun**

### **1/La direction :**

- Est responsable de la sécurité des animateurs et des enfants : sécurité morale, physique et affective.
- Rédaction du projet pédagogique
- Permet la cohésion de l'équipe.
- Etre disponible et à l'écoute (parents, enfants, animateurs)
- Analyser les activités
- Favorise les temps de formation.
- Doit maintenir le dialogue avec les différents partenaires.
- Assure l'administration de l'accueil de loisirs.
- Assure la gestion du matériel.
- Est garante des locaux et du matériel.

## 2/ Les animateurs :

- Sont responsables de la sécurité des enfants : affective, physique, et morale.
- Sont à l'écoute des enfants.
- S'adaptent.
- Restent motivés et motivants.
- Sont capables de s'intégrer à un groupe.
- Respectent les locaux, le matériel et toutes les personnes présentes sur les lieux (agent d'entretien, personnel de la mairie, ...)
- Respectent le projet pédagogique.
- Se doivent de montrer l'exemple.
- Animer son activité

## **5/Évaluations**

### A/Évaluation de l'équipe

Elle sera présente tout au long de la session. Elle sera basée essentiellement sur une analyse qualitative. Chaque jour, on verra de manière générale le ressenti des enfants et de leurs parents.

Tous les soirs, un temps d'évaluation de la journée sera fait avec l'équipe où chacun pourra s'exprimer sur son ressenti journalier, les éventuels problèmes rencontrés, les choses à améliorer.

Un bilan global du centre sera fait à la fin de la session d'un point de vue aussi bien qualitatif que quantitatif. Ce bilan permettra également d'analyser les objectifs du projet, d'analyser si dans l'ensemble les méthodes mises en place ont permis d'atteindre nos objectifs. Il pourra être présenté sous différentes formes.

En ce qui concerne l'évaluation individuelle, une grille d'évaluation sera présentée aux animateurs stagiaires lors des réunions de préparation. Ils seront ainsi évalués selon cet outil en fin de centre. 3 rencontres individuelles minimums sont obligatoirement programmées : en début de centre, à mi-parcours et à la fin de la session.

Les éventuels animateurs jugés en difficulté (ou se sentant en difficulté) seraient rencontrés de manière individuelle plus régulièrement. Ces entretiens, à la demande du directeur ou de l'animateur permettraient de faire le point et d'essayer de trouver des solutions ensemble.

Si aucun effort n'est perçu à l'issue de ces rencontres, et en lien avec les critères d'évaluation, le stage pratique ne serait pas validé.

### B/ Évaluation du projet pédagogique

Avant le début du centre, on regarde le planning pour vérifier que les objectifs pédagogiques sont bien représentés. Pendant le centre, on discute avec les enfants pour s'assurer qu'ils ont compris les valeurs qu'on voulait leur transmettre à travers nos objectifs, mais également à travers nos activités. À chaque fin de semaine, on vérifie d'avoir bien respecté nos objectifs.